

# Des barres latérales demandées sur les camions de déneigement

**Sécurité.** La mère de la victime d'un accident mortel appuie la motion de Projet Montréal qui obligerait la Ville à forcer tout sous-traitant de déneigement d'installer des barres latérales sur tous ses camions.



JEFF YATES  
jeff.yates@journalmetro.com

«Il faut que ça arrête. Nous ne voulons plus de décès. Nous ne voulons plus de blessures», a plaidé Jeannette Holman-Price, mère de Jessica Holman-Price, décédée en 2005 dans un accident de déneigement, à Westmount. Âgée de 21 ans, la victime avait été happée par un camion de déneigement alors qu'elle poussait son frère pour qu'il ne se fasse pas écraser. Depuis cette date, Jeannette Holman-Price milite pour améliorer la sécurité des opérations de déneigement.

«Tout camion qui circule à Montréal devrait avoir des barres latérales, a-t-elle suggéré. Cette solution coûterait 1 % de plus. Est-ce que ça ne vaut pas 1 % de plus?»



Jeannette Holman-Price, mère de Jessica Holman-Price, décédée en 2005 dans un accident de déneigement, avec la chef de Projet Montréal, Valérie Plante, en point de presse hier / MARIO BEAUREGARD/MÉTRO

À l'heure actuelle, seuls les camions qui appartiennent à la Ville sont munis de ces dispositifs de sécurité, qui empêchent une personne de glisser sous le véhicule. Si elle est adoptée au conseil de ville, lundi, la motion ferait en sorte que la Ville applique un règlement similaire à celui de la Ville de Westmount, qui a adopté des dispositions

semblables il y a huit ans.

«Pourquoi on ne bouge pas? On a vu que la ville de Westmount a agi rapidement en demandant à ce que tous les camions de déneigement soient équipés de mesures de sécurité. Ici, à Montréal, on attend», s'est indignée la chef de Projet Montréal, Valérie Plante.

Du côté de la Ville, le responsable du transport au

comité exécutif, Aref Salem, s'est montré sceptique au sujet de la motion de l'opposition. Il explique que très peu de contractants ont des camions munis de barres latérales, et qu'ils ne pourraient pas répondre aux besoins de la Ville en déneigement. Leur exiger d'avoir ces dispositifs empêcherait donc plusieurs contractants de soumission-

## Excuses

«Il n'y a pas d'excuse aujourd'hui pour attendre Québec ou Ottawa. On ira faire la bataille à Ottawa après, tous ensemble, pour que tous les camions sur le territoire canadien soient munis de barres latérales. Mais à Montréal, on a la capacité de le faire.»

Valérie Plante, chef de Projet Montréal

ner, croit-il.

«On ne viendra pas restreindre le marché pour le donner seulement à quelques camions qui sont munis de jupettes, juge M. Salem. Il faut faire attention. Il faut voir tout ça, et on prendra une décision après avoir vraiment testé le marché.»

Il affirme que la Ville est en discussion avec les gouvernements fédéral et provincial pour mettre au point une réglementation pour tous les camions sur son territoire. «Je veux aller non pas juste dans les appels d'offres de la Ville de Montréal pour les camions de déneigement, j'aimerais voir la place du camion en général en ville», avance-t-il.

## Des sonomètres sur le chantier du campus Outremont



FRÉDÉRIC LACROIX-COUTURE  
frederic.lacroix-couture@tc.tc

Onze ans après les dernières études sur le «climat sonore» sur son campus, l'Université de Montréal installera bientôt des sonomètres autour du chantier du futur campus sur le site Outremont pour mesurer le bruit des trains qui circulent à proximité.

Cinq ou six sonomètres seront installés au cours du mois de mars, et les résultats de leurs mesures devraient être connus vers la fin du mois. Le coût de l'étude s'élèvera à environ 18 000 \$.

Cette nouvelle évaluation sonore découle de la reconfiguration depuis l'été des rails du Canadien Pacifique (CP) qui traversent le site Outremont. Auparavant situés près



Le chantier du futur campus  
/ ARCHIVES TC MEDIA

des résidences du secteur de l'avenue Ducharme, les rails ont été déplacés au nord de ces dernières.

Sur les nouveaux rails, la compagnie ferroviaire installera à la mi-mars un système de graissage des rails qui a pour but de diminuer la friction entre les voies et les wagons ainsi que le bruit des trains.

«On va mesurer l'intensité sonore avant et après l'instal-

## Plaintes

L'UdeM assure n'avoir reçu aucune plainte des citoyens vivant aux abords du site Outremont concernant le bruit du chantier.

- De son côté, le Canadien Pacifique n'a pas dévoilé l'existence de plaintes.

lation pour voir à quel point les équipements du CP qui vont être installés vont réduire le bruit», indique le directeur général du développement du Site Outremont, Alain Boilard.

L'étude permettra aussi de mesurer le bruit autour du chantier du nouveau campus de l'UdeM. Les dernières mesures du climat sonore sur le site Outremont et dans le voisinage remontent à 2006.

## Travailleurs de la santé

### Cri d'alarme face à la détresse psychologique

L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) sonne l'alarme au sujet de la santé mentale de ses membres.

L'APTS a présenté hier les résultats d'un sondage réalisé auprès de ses syndiqués qui œuvrent dans le réseau québécois de la santé, comme les physiothérapeutes, les travailleurs sociaux, les technologues en imagerie médicale et les éducateurs spécialisés, entre autres.

Le syndicat signale que 60 % de ses membres se disent aux prises avec un indice de détresse psychologique élevé ou très élevé.

LA PRESSE CANADIENNE

## Trains Azur

### Encore hors service cette semaine



Les trains Azur ne seront pas en service cette semaine. L'enquête qu'a déclenchée la Société de transport de Montréal (STM) à la suite de l'arrêt de service qui s'est étiré sur une dizaine d'heures le 14 janvier dernier n'est pas terminée.

«Une force latérale» exercée sur le frotteur, cette pièce qui assure le lien électrique entre les rails et le train, a entraîné son bris ainsi que d'autres dommages sur les équipements du réseau souterrain, a indiqué le rapport rendu public vendredi. MÉTRO

## ACTUALITÉ



## Politique

### GND fait le point sur son avenir

Le membre fondateur du mouvement Faut qu'on se parle, Gabriel Nadeau-Dubois, ne se lancera pas en politique et ne fera pas de sortie publique sur son avenir avant la publication du bilan de sa tournée de consultations citoyennes, à la mi-février. Sollicité depuis le départ de la députée de Québec solidaire Françoise David, M. Nadeau-Dubois a fait le point hier sur Facebook. «J'ai lu et entendu les commentateurs évoquer mon nom pour [lui] succéder dans [la circonscription de] Gouin. Je suis touché, a-t-il écrit. Une chose est sûre : tant et aussi longtemps que la dernière page de l'aventure Faut qu'on se parle n'aura pas été tournée, je ne prendrai aucune décision et n'accorderai aucune entrevue sur la question.» TC MEDIA